

Pour qui ?

Tout public:

Locataires, accédants à la propriété,
propriétaires, jeunes, familles, retraités...

Quand et où ?

Sur rendez-vous, à votre domicile
ou dans un lieu neutre.

UDAF

Service Logement et Accompagnement social
3 Rue Hachette - 08000 Charleville-Mézières

Secrétariat: 03.24.58.38.97

www.udaf08.com

Nos coordonnées :

TIBLE Margaux

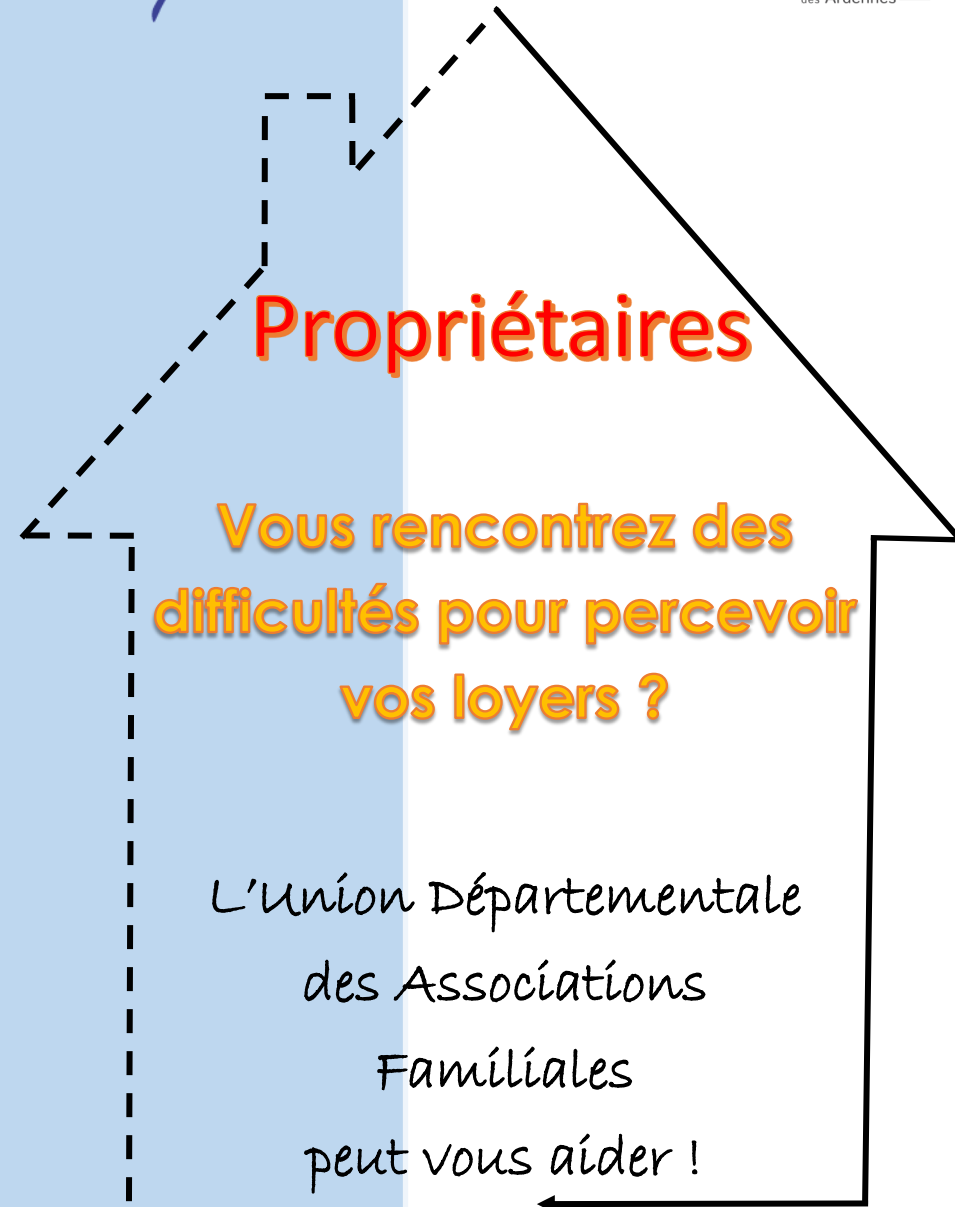
07.88.64.89.56 - m.tible@udaf08.fr

Secteur nord: Fumay, Givet, Carignan, Mouzon,
Rocroi, Sedan, Signy le Petit,... Charleville-Mézières

MANCEAUX Léa

06.33.96.09.22 - l.manceaux@udaf08.fr

Secteur sud: Rethel, Vouziers, Liart,
Signy l'Abbaye,... Charleville-Mézières



Dès les premiers incidents, il est important de réagir rapidement et de prendre contact avec le locataire afin de trouver des solutions amiables avant d'envisager une procédure judiciaire coûteuse

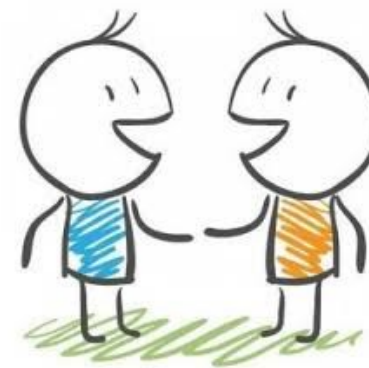
Pour cela, le service de prévention des expulsions de l'UDAF des Ardennes vous propose:

Un **soutien** pour la **mise en relation** avec le locataire dans les meilleures conditions et dans un objectif de **médiation**

Un **diagnostic** budgétaire et administratif de la situation du locataire afin de **proposer** un plan d'apurement ou des **solutions** adaptées

Un **accompagnement** qui permettrait l'ouverture des **droits** et de solliciter des **aides** financières dans le cadre du **traitement de la dette**

Une **aide** pour le **relogement** lorsqu'il y a une **inadéquation** entre la situation du ménage, la taille du logement et/ou le montant du loyer



Ce service est **gratuit**

L'accompagnement est basé sur la libre adhésion et est assuré en toute **confidentialité**

L'objectif de cet accompagnement est de reprendre les règlements du loyer et des charges et d'envisager des solutions afin d'apurer progressivement la dette locative